



Règlements Portage course de vitesse Catégorie masculine et féminine

1. La période d'inscription se fera le 15 juillet 2018 au Centre Amishkuisht (lieu de la compétition) l'inscription débutera à 7 h 30 et se terminera 9 h 30.
2. Chaque compétiteur a la responsabilité de se présenter 15 minutes avant le début de la compétition.
3. La première compétition débutera à 10 h. Le tout se poursuivra dans la journée. Les heures des compétitions seront transmises sur place par le responsable des compétitions.
4. Tout compétiteur doit avoir son équipe de chargement.
5. Le compétiteur et son équipe de chargement ont 10 minutes pour prendre le départ dès que la vague précédente se termine.
6. L'épreuve se déroulera sur une distance de 100 mètres avec une charge de 200 lb pour les hommes et de 100 lb pour les femmes.
7. Si la poche de sable tombe, le participant peut la remettre sur son dos et continuer la course, et ce sans aide.
8. Chaque compétiteur doit être vêtu adéquatement et de manière sécuritaire pour participer à la compétition (ex. : espadrilles).
9. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute personne qui n'apparaît pas apte à participer à la compétition.
10. Aucune responsabilité du comité en cas de bris d'équipement.
11. En cas de litige ou de non-respect des règlements, un comité de discipline peut-être formé d'un représentant nommé par la direction de Patrimoine et culture, d'un représentant du comité de coordination du GRPN et d'un représentant de la population accompagné par les responsables des compétitions. Les décisions de ce comité sont finales et sans appel.